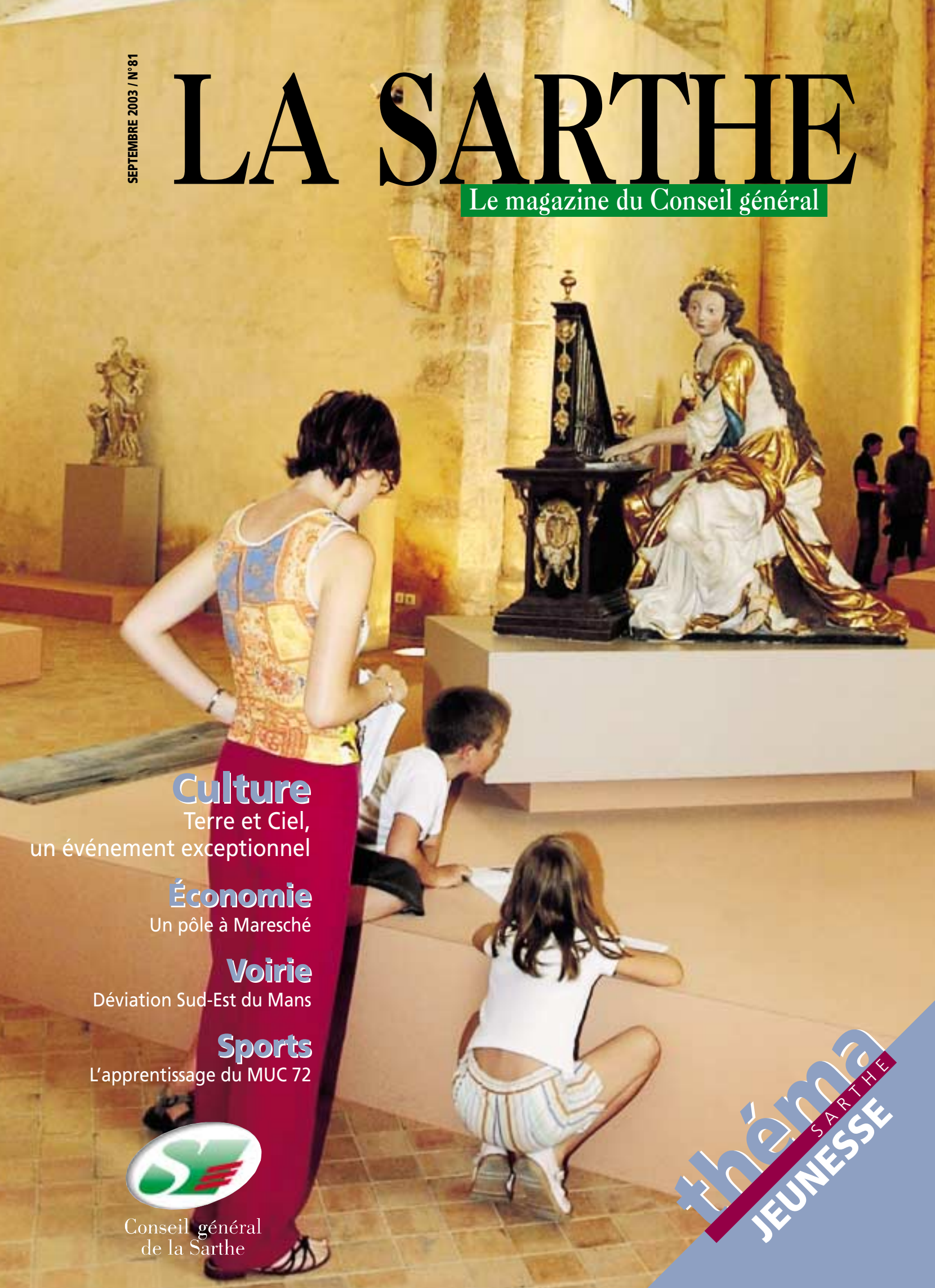


LA SARTHE

Le magazine du Conseil général



Culture

Terre et Ciel,
un événement exceptionnel

Économie

Un pôle à Maresché

Voirie

Déviations Sud-Est du Mans

Sports

L'apprentissage du MUC 72



Conseil général
de la Sarthe

théma
SARTHE
JEUNESSE

MALICORNE

(SARTHE)

18^{ème} FÊTE

de la

POTERIE

60 potiers
dans
le vieux
Malicorne

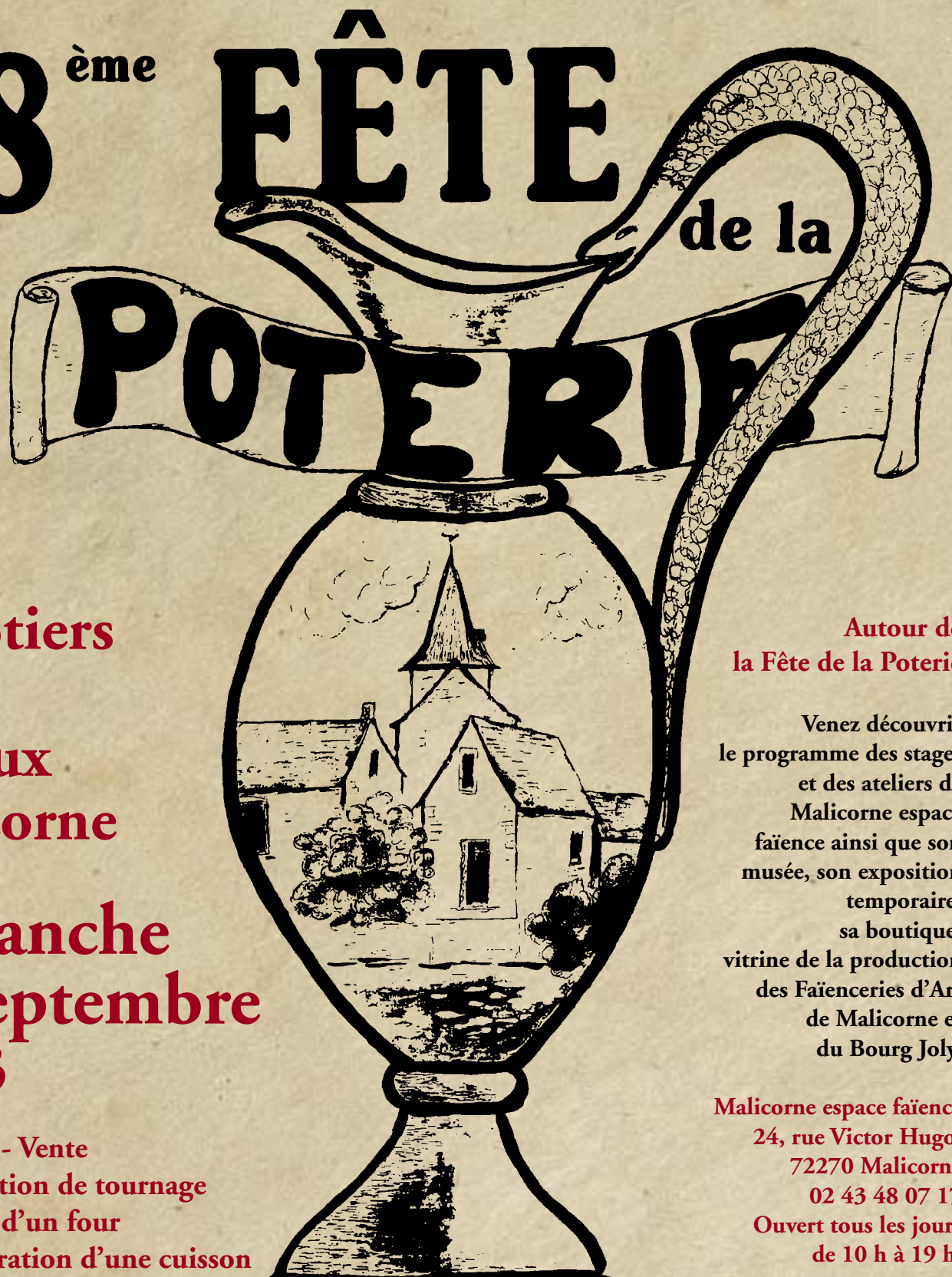
Dimanche
21 septembre
2003

Exposition - Vente
Démonstration de tournage
Exposition d'un four
et démonstration d'une cuisson

**Autour de
la Fête de la Poterie**

Venez découvrir
le programme des stages
et des ateliers de
Malicorne espace
faïence ainsi que son
musée, son exposition
temporaire,
sa boutique,
vitrine de la production
des Faïenceries d'Art
de Malicorne et
du Bourg Joly.

Malicorne espace faïence
24, rue Victor Hugo.
72270 Malicorne
02 43 48 07 17
Ouvert tous les jours
de 10 h à 19 h.



La rentrée : volonté et solidarité

Parce que les jeunes incarnent - à travers leurs passions, leurs rêves, leurs projets - la Sarthe de demain, nous croyons en eux. C'est pourquoi, le Conseil général initie depuis de nombreuses années déjà un large éventail d'actions spécifiques destinées à la jeunesse de ce département.

Cette volonté s'exprime tout naturellement par les crédits très importants alloués à la modernisation des collèges publics et la gestion des transports scolaires de plus de 21 000 jeunes sarthois.

Mais pas seulement. Le Conseil général mène également une politique active en matière de renouvellement des équipements informatiques multimédias des collèges. Il se pose aussi en partenaire privilégié du développement de l'enseignement supérieur en Sarthe et a engagé une réflexion en partenariat avec la Ville du Mans pour l'ouverture d'une section de première année de médecine à l'Université du Maine. C'est en fait une véritable politique de la jeunesse, avec et pour les jeunes, que nous avons mise en place, traduisant ainsi notre volonté de préparer sérieusement l'avenir de ces futurs citoyens sarthois.

Cependant, il ne suffit pas toujours de vouloir pour réussir. Un projet, qu'il soit éducatif, professionnel ou associatif, doit bien souvent s'appuyer sur un partenaire solide pour espérer aboutir. C'est le rôle que se fixe le Conseil



général grâce à la mise en place d'un grand nombre d'interventions tant dans les sphères économique, culturelle, sociale, que celles de l'environnement, de l'aménagement du territoire, du sport ou encore de l'agriculture si éprouvée depuis le début de l'été en raison de la sécheresse et de la canicule.

En effet, après les violents orages du 25 juin dernier qui ont détruit de nombreuses récoltes dans les exploitations sarthoises, c'est la chaleur exceptionnelle des quinze premiers jours du mois d'août qui s'est abattue sur nos élevages hors sol, frappant plus particulièrement l'aviiculture, première source de revenu de l'agriculture départementale. A cet égard, le Conseil général entend bien témoigner sa grande solidarité avec nos agriculteurs.

Les temps étant difficiles, les collectivités, Département, Région et villes, conscientes de la nécessité de travailler de concert, mettent en œuvre des actions complémentaires, initiées dans la concertation et le dialogue. C'est bien ce qu'attendent de nous nos concitoyens pour contribuer efficacement à l'amélioration des conditions de vie en Sarthe.

Roland du Luart

Sénateur

Président du Conseil général de la Sarthe

Conseil général
Sarthe



RÉGION **PAYS DE LA
LOIRE**



TROPHÉE SARTHE - PAYS DE LA LOIRE BASKET PRO A

12 et 13 septembre 2003
Le Mans - salle Antares



Vendredi 12 septembre 19h : ASVEL - Paris Basket
21h : MSB - Cholet Basket
Samedi 13 septembre 19h : Petite Finale
21h : FINALE

Places à 5 €, 10 €, et 20 €.

NOSTALGIE
Le Mans 20 ANS

Le Maine
libre



Informations & réservations :

Comité départemental
de basket de la Sarthe
02 43 43 57 61
www.basketsarthe.org



Photo: Philippe Bureau / Nos Photos / Philippe Bureau - Agence Bureau

ÉCONOMIE

page 6

Naissance d'un nouveau pôle

VOIRIE

page 9

Doublement de la déviation
Sud-Est du Mans

SOCIAL

page 10

Aide à l'insertion

AGRICULTURE

page 11

Production agricole meurtrie

ENVIRONNEMENT

page 12

Restauration des berges



VIE DES CANTONS

page 14

"THÉMA SARTHE"

encart central

Jeunesse et éducation

PETITES NOUVELLES

page 18

SPORTS

page 20

La fête du Basket !

CULTURE

page 24

Les Journées du Patrimoine



Conseil général
de la Sarthe

LA SARTHE

Le magazine d'information du
Conseil général de la Sarthe
Hôtel du Département
72072 Le Mans cedex 9

Directeur de la publication / Roland du Luart • Rédaction / Mission de l'information et de la communication • Photos / Page une - Bernard Larvol, Mission information-communication Conseil général • Maquette / A tribu - Le Mans • Mise en page, compogravure / Belouga communication - Le Mans • Impression / Imprimerie Nationale / N° ISSN : 1260-9862 / Tirage du n° 81 / Septembre 2003 / 250 000 exemplaires • Distribution / la poste • Internet / <http://www.sarthe.com> • <http://www.cg72.fr> • N°81 SEPTEMBRE 2003.

La Sarthe : carrefour logistique ?

Le Comité d'Expansion Economique de la Sarthe vient d'annoncer l'implantation prochaine de Gefco, une filiale du groupe PSA Peugeot Citroën spécialisée dans le transport et la logistique. Elle fait partie des dix premiers groupes européens de transport et logistique. En installant son entrepôt sur la commune de Trangé, le groupe Gefco développe son réseau sur l'Ouest de la France. Cette plate-forme sera opérationnelle en 2004. Elle devrait employer une quinzaine de personnes. Avec la connexion des autoroutes A11 (Paris - Nantes), A81 (Paris - Rennes) et prochainement A28 (Caen - Tours), le Comité d'Expansion Economique joue la carte de la logistique. Entrepôts mais également lieux de conditionnement, les plate-formes logistiques ont leur place en Sarthe. Le Comité d'Expansion Economique communique notamment sur ce thème en participant à de nombreux salons européens professionnels spécialisés dans ce domaine, tel le SIL auquel il a participé récemment en Espagne. Depuis 18 mois, il a étudié près d'une trentaine de projets logistiques.

Le Nord Sarthe à la recherche d'entreprises Lancement d'une action de prospection

Le Conseil général de la Sarthe s'est associé au Conseil régional des Pays de la Loire pour financer une vaste opération de prospection industrielle sur l'ensemble du territoire national. Objectif : faire venir des entreprises en manque de place et à la recherche d'une certaine qualité de vie.



Les élus sont décidés à redynamiser au plus vite leur secteur.

Le nord de la Sarthe, en particulier les cantons de Mamers, La Fresnaye-sur-Chédouet, Fresnay-sur-Sarthe ou encore Saint-Paterne, a rencontré de graves difficultés après la restructuration du groupe Moulinex et la fermeture de l'usine d'Alençon à l'automne 2001. Un grand nombre de salariés qui ont perdu leur emploi résidaient en effet en Sarthe. Plusieurs sous-traitants de Moulinex ont également enregistré une forte baisse de leur activité qui s'est traduite par de nouvelles suppressions d'emplois. Pour faire face à cette situation, dès 2002, la Région a décidé de classer le Nord Sarthe en zone prioritaire. Cela permet une bonification de la prime à l'emploi. "Concrètement, une entreprise nouvellement créée ou qui s'implante dans ce secteur peut bénéficier de 11 000 € de prime au lieu de 7 500 € par emploi créé" explique Louis-Jean de Nicolay, président de la commission du développement économique du Conseil régional des Pays de la Loire.

Cette mesure a déjà permis l'implantation de nouvelles entreprises, notamment dans les anciens locaux Moulinex, entièrement réhabilités par la Communauté de communes du Saosnois.

Afin de renforcer cette dynamique, le Conseil général et le Conseil régional ont décidé de lancer une opération de prospection industrielle destinée à favoriser l'implantation de nouvelles activités et la création d'emploi dans le Nord Sarthe, mais également pour le secteur de Beaumont-sur-Sarthe. "On s'est aperçu que le canton de Beaumont-sur-Sarthe avait aussi été touché par cette crise" confiait Pierre Hellier, vice-président du Conseil général.

Cette mission de prospection, confiée au Geris, devrait permettre d'obtenir près de 400 contacts positifs susceptibles à terme de régénérer le tissu industriel du Nord Sarthe. Si tous les secteurs économiques peuvent être sollicités, une première analyse effectuée avec le Comité d'Expansion de la Sarthe devrait conduire à orienter la prospection vers les métiers des arts graphiques, de la plasturgie et de la logistique.

Création d'entreprise à Bérus

Et de sept !

Avec l'implantation de l'entreprise TVR, la Communauté de communes des Portes du Maine normand accueille désormais sept sociétés sur la zone d'activités d'intérêt communautaire La Pommeraie - Liberge.

Située le long de la RN 138, sur la commune de Bérus, la zone abrite près de 60 emplois.

La société TVR a choisi le Nord Sarthe pour s'implanter, suite à une proposition de plusieurs sites faite par le Comité d'Expansion.

En s'installant à Bérus, cette entreprise prestataire de services auprès des agriculteurs est ainsi à proximité des zones d'élevages et peut couvrir une partie de l'Ouest de la France.

Le principe est simple et assure une véritable traçabilité. L'agriculteur se charge de commercialiser son bœuf et demande ensuite à l'entreprise TVR de le lui préparer. La viande est alors découpée en fonction de la demande puis conditionnée en barquette sous vide. L'entreprise de découpe de viande (uniquement le bœuf) emploie dès à présent une

dizaine de personnes et aimerait atteindre un développement d'une quarantaine de salariés comme dans les autres unités.

En venant s'implanter sur cette zone d'activités, l'entreprise a également bénéficié d'un local construit par la SECOS puis mis à disposition par bail.

Par ailleurs, cette première zone d'activités ne dispose plus que de quelques parcelles disponibles. "Nous envisageons de créer une nouvelle zone d'activités à proximité du futur échangeur de l'A28 à Rouessé-Fontaine" a précisé Bernard Petiot, président de la Communauté de communes des Portes du Maine Normand, lors de l'inauguration de TVR.



Les écorces de pins

Un produit sarthois

De plus en plus appréciée par les paysagistes et les jardiniers du dimanche, l'écorce de pin répond à un triple besoin : l'esthétisme, le maintien de la fraîcheur et la limitation des mauvaises herbes. C'est dans les années 70 que la société Coprofor installée à Aubigné-Racan se lance dans ce créneau. Aujourd'hui devenue Smurfit - Cenfora, l'entreprise est leader sur son marché avec plus d'un million de sacs produits annuellement. Près de 350 000 m³ d'écorces sont ainsi transformés chaque année. Pour répondre à une demande croissante, le site sarthois a dû s'agrandir. La commune et la Communauté de communes Aulne et Loir ont permis l'élaboration de ce projet "en déplaçant une route et en construisant un nouveau bâtiment mis à disposition sous forme de crédit-bail" expliquait Michel Royer lors de l'inauguration des nouveaux locaux. Le Comité d'Expansion Economique a également apporté son soutien technique. "Cet investissement c'est aussi le développement de l'activité qui nous a conduit à engager huit personnes supplémentaires" précisait Robert Davezac, Directeur général de Smurfit - Cenfora.





Forum sur les métiers de la relation clients

Judi 25 septembre, les Sarthois pourront assister à la 2^{ème} journée nationale des métiers de la relation clients. Formation, recrutement mais également visites des entreprises animeront ce forum. Comme l'année passée, le public pourra visiter, sur inscription gratuite sur place et grâce à des navettes, des centres de relations clients, tel que Mondial Assistance France, The Phone House, Téléfleurs, Communicator, MMA...

Il pourra également rencontrer des professionnels de la formation et du recrutement sur ces métiers issus d'un secteur d'activité en dynamisme constant. De 9h à 17h30, hall de la CCI - 1 Bd René Levasseur - 72002 Le Mans cedex 1. Renseignements : www.economie-sarthe.com

Parc d'activité départemental de Maresché Naissance d'un nouveau pôle

Implantée entre la RN 138 et l'A 28 toutes proches, la nouvelle zone industrielle de la "Pitoisière" à Maresché devrait rapidement tirer profit de cet avantage stratégique. Les premières installations sur ce site d'intérêt départemental le confirment déjà !



Inaugurée au mois de mai en présence de nombreuses personnalités, la zone industrielle de la "Pitoisière" bénéficie d'une position géographique favorable. Située le long de la RN 38 à quelques encablures de Beaumont-sur-Sarthe, ce nouveau site industriel est également relié à la jonction de la voie de liaison desservant l'échangeur de l'A28. Deux axes de communications qui lui garantissent aujourd'hui un développement prometteur. Sans attendre, cinq entreprises se sont déjà installées sur les lieux, aménagés avec grand soin. L'idée d'y créer une zone d'activité départementale a été lancée en 1998. Aujourd'hui, sa surface s'étend sur huit hectares. "Plus de cinq hectares sont actuellement occupés" assure François Robin, le président de la Communauté de communes du pays belmontais, qui se trouve à l'origine de ce projet. L'investissement s'élève à 756 000 €. L'opération, qui

constitue un exemple de partenariat entre différentes collectivités, a reçu le soutien de l'Union européenne qui a versé 249 827 € tandis que le Conseil général s'est engagé à hauteur de 129 581 €. D'importantes réserves foncières peuvent être, le cas échéant, utilisées pour le futur. "La surface de la zone pourra être multipliée par six" affirme Pierre Hellier, député.

Ainsi, la zone industrielle de la "Pitoisière" confirme tout l'avantage qu'entraîne la proximité d'importants axes de communications et notamment celui de la présence d'un échangeur autoroutier. A l'image de la zone des Ajeux à La Ferté-Bernard et celle de Ouest park, installée entre Sablé-sur-Sarthe et La Flèche, ce nouveau site industriel pourrait bien rapidement leur emboîter le pas sur la voie du développement. Un atout supplémentaire pour la Sarthe.

Contournement

Doublement de la déviation sud-est du Mans

Trois années de travaux auront été nécessaires pour achever complètement le contournement sud-est de l'agglomération mancelle.



D'une longueur totale de 19 km entre le giratoire d'Auvours et celui de la Belle Etoile à Arnage, cette voie constitue le transit entre l'est et le sud de l'agglomération mancelle et dessert également la zone industrielle sud.

Près de 15 000 véhicules empruntent chaque jour ce trajet.

La dernière tranche de travaux comportait l'aménagement d'un échangeur de la RD 304 et la mise à 2 x 2 voies d'une section de 4,8 km sur les communes de Changé et d'Yvré-l'Évêque. Objectifs : favoriser la sécurité des usagers et améliorer l'environnement aux abords des communes avec la mise en place d'écrans anti-bruit ou encore le traitement des eaux de ruissellement.

L'opération d'un montant de 14,62 millions d'euros a été financée dans le cadre des contrats Etat - région entre 1993 et 2003. Le Conseil général a notamment accordé une aide totale de 3,29 millions d'euros.

Une portion de route neuve entre Le Lude et Noyant

Le Conseil général de la Sarthe a décidé de renforcer la route départementale 307 entre Le Lude et Noyant dans le département de la Sarthe sur une longueur de 5,5 km.

Cette route était particulièrement déformée.

Compte tenu de sa largeur et de l'ampleur des travaux à réaliser, la solution d'un chantier rapide sans circulation a été choisie.

Remplacement des matériaux sous chaussée ponctuellement par des matériaux plus solides, réparation des déformations de la chaussée, réalisation des bandes d'accotement, pose d'un tapis d'enrobé de 6 cm d'épaisseur sur toute la largeur de la chaussée, le coût total de ces travaux s'élève à 650 000 €.



Un giratoire pour la sécurité des usagers

Avec un trafic journalier de près de 9 000 véhicules au niveau de l'intersection de la RD 92 (Arnage - Mulsanne) et la RD 139 (Le Mans - Moncé-en-Belin), le Conseil général a choisi d'implanter un carrefour giratoire. "Celui-ci permet de sécuriser le site et de fluidifier le trafic" expliquait Jean-Pierre Chauveau, président de la commission des routes et infrastructures lors de la visite de chantier.

Petite particularité, ce giratoire comporte un îlot amovible pour permettre une circulation en sens unique de la RD 92 lors des manifestations sportives sur le circuit automobile tout proche.

Cette opération a été estimée à 400 000 € TTC dont 230 000 € pour les travaux de chaussée et terrassement.

Le Conseil général est maître d'ouvrage de cette opération et la finance en totalité.

Aide à l'insertion

Les arboriculteurs en première ligne



A l'heure où la profession opère de profondes mutations, pour la troisième année consécutive, les arboriculteurs sarthois se sont associés au Conseil général et à l'Agence Nationale Pour l'Emploi dans le cadre d'une opération exemplaire d'insertion par le travail saisonnier.

Mobilisation du Conseil général en faveur des Algériens

L'Algérie a vécu des heures dramatiques à la suite des tremblements de terre secouant la région d'Alger depuis le 21 mai, endeuillant des milliers de foyers du nord du pays et faisant plus de 2 100 morts et 8 900 blessés. Face à l'étendue de la catastrophe et à la gravité de la situation, les élus de l'Assemblée départementale, dans le cadre de l'aide aux actions humanitaires, ont accordé en juin dernier une aide exceptionnelle de 15 000 € destinée aux Algériens sinistrés.

Encouragé par les résultats positifs enregistrés au cours de ces deux dernières années, le Conseil général a décidé de reconduire en septembre son aide au transport pour la cueillette des pommes. Près de deux cents personnes vont ainsi disposer des transports gratuits, financés par le Département, pour se rendre sur les sites arboricoles. Coordonné par l'Association de Gestion d'Actions de Formation et d'Insertion (AGAFI), ce dispositif, au sein duquel sont aussi impliquées les structures locales de réinsertion, s'est fixé pour but la réintégration des chômeurs de longue durée, bénéficiaires du RMI dans le monde du travail.

Les arboriculteurs, demandeurs de main-d'œuvre une fois l'époque de la cueillette arrivée, contribuent également à cet effort financier et ouvrent leurs entreprises pour l'accueil de journées de formations mises en place en faveur des bénéficiaires R.M.I. Les techniques de cueillette, les gestes et postures à adopter, l'alimentation à privilégier sont longuement présentés aux candidats. Les arboriculteurs du Sud Sarthe se félicitent de ce partenariat avec le Conseil général et l'ANPE. "La main d'œuvre est un élément incontournable de notre activité. Elle représente 50 % du chiffre d'affaires de nos entreprises" souligne Charlie Gautier, arboriculteur à La Bruère-sur-Loir. Alors que la profession s'engage sur la voie de la mutation, avec de nouvelles contraintes techniques et sanitaires, son poids économique n'est pas neutre en Sarthe. "Notre activité représente, en temps plein, 1 700 emplois à l'année sur la Sarthe. La production sarthoise arrive en cinquième position au niveau national. Enfin, 55 % des pommes cueillies partent vers l'exportation. Ce qui prouve bien la bonne image dont nous bénéficions". Autant d'arguments qui peuvent transformer ce travail saisonnier en une véritable opportunité professionnelle.

Le dispositif

L'opération est ouverte en priorité aux bénéficiaires du R.M.I, domiciliés sur Le Mans et le Sud Sarthe, et étendue, le cas échéant, selon le nombre de places disponibles, aux demandeurs d'emploi de longue durée et aux jeunes en démarche d'insertion ne relevant pas du R.M.I. Concernant les moyens de transports, en complément des dispositifs classiques (TIS, SNCF, TER) le projet met à la disposition des saisonniers un car de 50 places pour la liaison entre Le Mans et Le Lude. Enfin, l'organisation de navette sur les lieux du travail complète ce dispositif. Coût de l'opération, éligible au Fonds Social Européen : 164 000 € dont 87 300 € à la charge du Conseil général.

Production agricole meurtrie

Le Conseil général solidaire

En juin dernier, la Sarthe a été touchée par de violents orages accompagnés de grêle et de fortes rafales de vent. Beaucoup d'agriculteurs ont ainsi été victimes de la tempête mais à des degrés variables.

Face à cette catastrophe, le Conseil général a décidé de témoigner sa solidarité en intervenant en faveur des agriculteurs sarthois les plus sinistrés.

Les pompiers sarthois ont effectué plus de 400 interventions durant cette soirée de juin, contre 80 pour une moyenne habituelle. Caves et magasins inondés, clôtures arrachées, dégâts de toitures, coupures électriques pour près de 35 000 foyers... mais aussi de nombreux dégâts dans les cultures agricoles sarthoises.

La plupart de ces dommages sont liés à l'effet combiné de la grêle et du vent. Conséquences : hachage des cultures en place, notamment pour le maïs, mais aussi égrenage des cultures prêtes à être récoltées comme l'orge, le blé, le colza ou encore les graminées fourragères. Les syndicats professionnels estiment à plus de 890 agriculteurs touchés.

Des conséquences particulièrement dramatiques pour un certain nombre d'exploitants agricoles non assurés, avec la perte des récoltes (blé, orge, colza, tournesol...) et du fourrage destiné à alimenter le bétail cet hiver.

Un arrêté préfectoral interdisant le broyage et le brûlage de la paille ainsi que l'autorisation de récolter le fourrage ou de pâturer les jachères permettent de fournir du fourrage de base aux éleveurs. Cette première solution ne résout cependant pas l'absence d'aliments énergétiques dont les élevages laitiers mais aussi les élevages hors sol (porcs, volailles...) ont besoin.

Le Conseil général tient à apporter son soutien aux agriculteurs sarthois et sera présent à leurs côtés dans cette période difficile. Toutefois, les aides seront ciblées vers ceux les plus



touchés par les intempéries. La liste de ces agriculteurs sera établie avec l'aide la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt et de la profession agricole en fonction de leurs situations.

Par ailleurs, la très forte canicule des 15 premiers jours d'août a entraîné des mortalités et des pertes de production particulièrement élevées dans les élevages avicoles. Là encore, le Conseil général montrera sa solidarité en venant en aide aux élevages ayant subi le plus de pertes.

Un guide pour l'entretien des berges

Les syndicats mixtes de la Sarthe amont et de l'Huisne ont constaté que les berges des rivières domaniales et non domaniales ne sont pas entretenues par les riverains. Pour informer l'ensemble de ces riverains sur leurs droits et leurs devoirs, ces deux syndicats mixtes, avec le concours du Conseil général et du Conservatoire de la Loire et de ses affluents, ont réalisé un guide sur l'entretien des berges. Ce document rappelle les droits mais aussi les devoirs et les obligations de ces propriétaires pour entretenir et protéger les berges sarthoises. Cette brochure a été envoyée à l'ensemble des acteurs concernés et est également disponible auprès des syndicats mixtes.

Syndicat Mixte de la rivière l'Huisne et Syndicat Mixte de la rivière Sarthe Amont
Hôtel du Département
Service des Réseaux et Équipements
6 av. Pierre Mendès France
72072 Le Mans cedex 9

Mise à sec des rivières

Les écourues sur la Sarthe amont, l'Huisne et le Loir ont lieu chaque année, en général du 15 septembre au 15 octobre sauf si un état de sécheresse est prononcé. En revanche le chômage sur la Sarthe aval se fait tous les trois ans, le prochain aura lieu fin 2004.

Renseignements auprès de la Police de l'eau au 02 43 78 88 60 ou au 02 43 78 88 61.

LA SARTHE

Restauration des berges

Le Conseil général choisit la méthode douce

Les berges des rivières sarthoises sont soumises à de nombreuses contraintes liées aux différentes activités rencontrées sur et autour de la rivière. Pour stabiliser ces berges, le Département emploie la technique du réaménagement végétal.

Les principales dégradations sont dues aux crues, à l'action des animaux (piétinement des bovins, creusement de galeries par les lapins, les ragondins), au développement d'arbres à faibles enracinements tel que le peuplier qui se trouve fortement chahuté, voire déraciné lors de tempêtes. Conformément à la loi, la protection contre l'action naturelle des eaux, notamment l'érosion, est à la charge du propriétaire. Le Conseil général a donc décidé d'assurer la maîtrise d'ouvrage afin de réaliser en 1997 un chantier expérimental en technique végétale sur les bords de la Sarthe, près de la rue de l'Australie au Mans. À la suite de cette expérience, d'autres chantiers ont suivi. Trois sites ont ainsi été en travaux dernièrement ; le premier, situé près de l'hippodrome de Sablé-sur-Sarthe, a permis de stopper l'affaissement de la berge (largement fréquentée par les pêcheurs) sur 900 mètres linéaires et de maintenir le site de l'hippodrome. Pour le second, à proximité du plan d'eau de La Ferté-Bernard, la protec-

tion par génie végétal et la pose d'épis en enrochement permettent de recentrer le courant qui érodait 600 mètres linéaires de la rive droite de l'Huisne. Le troisième, sur 700 mètres linéaires, a permis de restaurer le chemin de halage dans le quartier de l'Angevinière au Mans. Les techniques sont simples : après les nécessaires travaux forestiers d'abattage et de repage, le génie civil intervient pour le talutage, puis la technique végétale grâce à l'emploi de géotextiles biodégradables tissés en coco, l'ensemencement de graminées, le bouturage de saules, la plantation d'arbustes, la mise en place de plantes héliophytes. Ces méthodes permettent de préserver la qualité de l'eau, favorisent la vie des invertébrés et restaurent l'habitat piscicole. Pour profiter au mieux de ce paysage, mais aussi participer à la restauration de l'environnement fluvial, il est indispensable que l'ensemble des utilisateurs des berges respecte ces aménagements et ces jeunes plantations.



Espaces naturels sarthois

Préservation et valorisation des sites

A l'initiative des élus de la Commission Environnement du Conseil général, le Conservatoire du Patrimoine Naturel Sarthois (CPNS) a organisé une visite de quelques espaces naturels sensibles. Ce premier bilan a permis de découvrir le travail réalisé pour la préservation de ces espaces.



La gestion des espaces naturels sensibles est une des compétences des conseils généraux en matière d'environnement. Les Départements peuvent, en effet, mettre en place une politique de protection, de gestion et d'ouverture au public des milieux naturels à la faune et à la flore rares, fragiles ou menacées voire protégées. En Sarthe, le Conseil général s'appuie sur les travaux du CPNS pour accompagner les projets locaux. En effet, le CPNS œuvre depuis 10 ans pour la conservation, la restauration et la mise en valeur du patrimoine naturel sarthois et de sa biodiversité. Cette association, subventionnée par le Conseil général, soutient et conseille les collectivités qui s'engagent dans cette voie. Le Département a souhaité depuis 1997 recenser les zones les plus intéressantes dans un objectif

de protection, de valorisation et d'ouverture au public. Aujourd'hui, 52 sites ont été identifiés pour une surface totale d'environ 1 000 hectares. Les milieux naturels recensés sont très variés : marais, prairies alluviales, tourbières, landes, coteaux calcaires... La visite proposée par le CPNS a permis de découvrir la butte du Rocher à Segrie, le coteau de Ballon et le parc des Sittelles à Montfort le Gesnois. Trois exemples où collectivités locales, CPNS et Conseil général travaillent ensemble pour la préservation et l'ouverture au public des milieux naturels. Ces travaux prennent en compte la richesse biologique de chaque site. Par exemple, l'aménagement du site des sablières de la Belle Inutile a permis de mettre en valeur des richesses jusqu'alors ignorées.

Des espaces ouverts au public sur demande

La Sarthe est pour le moment en phase de préservation des espaces naturels sensibles. L'ouverture au public nécessite des aménagements importants avec éventuellement la création de stations d'observation.

A l'heure actuelle, le parc des Sittelles à Montfort-le-Gesnois ou encore le coteau de Ballon peuvent être visités sur demande auprès des mairies. Par ailleurs, le CPNS organise ponctuellement des visites de sites. Renseignements au 02 43 77 17 65.





CONLIE

La chapelle de Verniette conserve, outre un intéressant mobilier, un ensemble exceptionnel de peintures murales des 13^e et 14^e siècles, ainsi qu'un remarquable grand Christ en terre cuite qui provient de l'ancienne poutre de gloire de la chapelle. Sa technique est peu courante. Ordinairement, pour ce type de représentation, les sculpteurs utilisaient de préférence le bois, plus léger et moins fragile. Le style très proche de celui du Baptême du Christ du retable du chœur permet de voir dans cette sculpture l'œuvre de Lorcet. Cette pièce, particulièrement en mauvais état, vient d'être restaurée par Christian Salé, restaurateur de Tours. "Il s'agit d'une première étape de travaux à réaliser pour la mise en valeur de cette chapelle" expliquait Pierre Hellier, lors de la présentation de la restauration. Le coût de ces travaux s'élève à 4 058 €. La commune bénéficie d'une aide financière du Conseil général (40 %) au titre de la restauration des objets mobiliers.

CHÂTEAU-DU-LOIR

Spacieux, largement ouvert à la lumière grâce à son architecture contemporaine, le centre social Loir et Bercé, implanté au cœur de la cité de Château-du-Loir, se propose d'être un lieu d'animations sociales et culturelles. Au sein du bâtiment sont ainsi regroupés les services de protection maternelle et infantile, les services sociaux et d'aide sociale à l'enfance, la caisse d'allocations familiales et l'association du centre social intercommunal Loir et Bercé. Le site abrite également quatre bureaux de permanence, une cuisine pédagogique, une salle d'économie sociale et familiale, une salle polyvalente, une salle de réunion et un local réservé à l'informatique. Inauguré par Roland du Luart, président du Conseil général, en présence d'Elisabeth Allaire, préfet, Marcel-Pierre Cléach et Jacques Chaumont, sénateurs, et Béatrice Pavy, député, le centre social Loir et Bercé a coûté 1 067 140 €. Sa construction a bénéficié du soutien financier de nombreux partenaires dont le Conseil général.

FRESNAY-SUR-SARTHE

Au terme de trois longues années de travaux, le stade des Rochers à Fresnay-sur-Sarthe est désormais opérationnel. Avec ses nouvelles tribunes, ses vestiaires rénovés et ses équipements adaptés aux normes actuelles, le terrain de football fait peau neuve à l'aube d'une nouvelle saison. Inauguré, avant l'été, par de nombreuses personnalités parmi lesquelles figuraient Fabienne Labrette-Ménager, conseiller général, Pierre Hellier, député, Jean-Louis Clément, président de la Communauté de communes des Alpes Mancelles et Claude Drouin, président de la Ligue du Maine, le stade des Rochers a reçu à cette occasion la visite remarquée du commentateur vedette de la télévision, Thierry Roland, venu amicalement prêter son concours à cette mémorable journée.



LE LUDE

Béatrice Pavy, député, Jacques Chaumont, sénateur, Louis-Jean de Nicolay, conseiller général du canton, Gérard Dénizet, maire du Lude étaient aux côtés de Raymond Brossard, président de la Communauté de communes du bassin ludois pour inaugurer la nouvelle piste cyclable qui relie Le Lude à la gare de Luché-Pringé. C'est en effet à l'initiative de la structure intercommunale que l'ancienne voie de chemin de fer a été aménagée en piste cyclable. Particulièrement intéressé par ce projet et voulant également répondre au programme régional la "Loire à vélo", le Conseil général de la Sarthe s'est porté acquéreur de l'ancienne ligne SNCF pour la transformer en piste cyclable. A titre expérimental, la collectivité territoriale a pris la maîtrise d'ouvrage de la création de cette voie mais également d'une seconde piste reliant La Flèche au parc zoologique. A terme une liaison devrait joindre les deux pistes cyclables.



MONTFORT-LE-GESNOIS

L'aménagement du futur restaurant du Domaine de Pescheray prend forme. Situé dans l'un des imposants bâtiments qui entourent le château, l'ensemble de restauration est destiné aux visiteurs du Domaine et aux personnels de l'établissement. Au cours d'une visite de chantier, conduite par Marcel-Pierre Cléach, sénateur et Christine Marchand, présidente de la Communauté de communes du pays des Brières et du Gesnois, Alain Morinière, directeur du CAT de Pescheray a évoqué les investissements conséquents qui sont engagés dans cette opération. Le financement sera prélevé sur des fonds propres provenant des ateliers de production du CAT et complétés par des aides au développement touristique du Département, la Région et l'Europe. Le montant total de cet aménagement s'élèvera à plus d'un million d'euros.



TUFFÉ

Présent auparavant à Savigné l'Evêque et à Malicorne, Henri Pescarolo a bouclé son tour de la Sarthe, à la veille des 24 Heures du Mans à Tuffé où Roland du Luart, président du Conseil général et le public lui ont réservé un accueil très chaleureux. Venu présenter la fameuse C52 Courage-Peugeot qui s'illustra lors de l'édition 2000 en décrochant une brillante quatrième place au classement, le quadruple vainqueur de l'épreuve sarthoise a longuement répondu aux questions des passionnés de sports mécaniques avant de dédicacer de nombreuses affiches. C'est bien la preuve que sa popularité ne faiblit décidément pas en Sarthe !



VIBRAYE

Désormais Vibraye dispose d'une nouvelle voie communale baptisée la rue du Millénaire. Cette rue relie la route de Champrond et la route de Melleray. Elle permet ainsi de désenclaver l'entreprise Smith & Nephew et résout un problème de sécurité. Les poids-lourds n'auront plus à passer en centre-ville, ni devant les établissements scolaires pour se rendre dans la zone d'activités. Face au problème de sécurité le Conseil général a attribué une subvention exceptionnelle de 20 % du montant global des travaux. L'inauguration de cette voirie a été suivie d'une seconde visite officielle. En effet, Roland du Luart, président du Conseil général, Marie-Solange d'Harcourt, conseiller général du canton, Dominique Le Mener, député et Jacky Breton, maire de Vibraye ont découvert le réaménagement aux normes de la piscine de Vibraye. Construite en 1975, la piscine a dû subir trois phases de travaux pour répondre aux normes. Le coût de cette réfection s'élève à 513 696 €. Le Conseil général a participé à hauteur de 20 %.

BALLON

La maison de retraite de Sainte-Jamme vient de réaliser de nombreux travaux pour offrir à ses résidents un meilleur accueil. Construite en 1884, la maison de retraite était alors un hôpital. Elle deviendra par la suite un hospice. Aujourd'hui, avec la démarche qualité qu'elle vient d'engager, la maison de retraite a dû effectuer la rénovation complète des 43 lits. Elle dispose désormais de 43 chambres individuelles d'une superficie de 20 m² équipées d'une salle de bain. C'est en construisant deux bâtiments supplémentaires qui relient un bâtiment du XIX^{ème} siècle et un bâtiment construit en 1973 que cette rénovation a pu se faire. Parallèlement, l'équipe mène une réflexion sur une démarche



de qualité et une meilleure prise en charge des résidents. Cette opération a bénéficié d'un financement du contrat Etat-région.



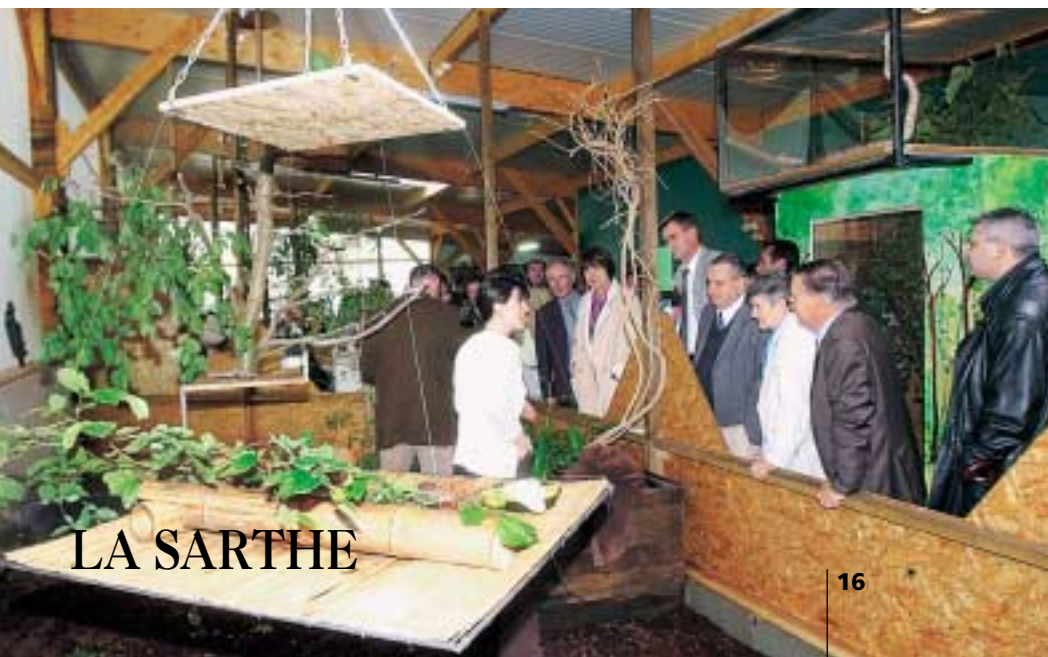
LE LUDE

Pas moins d'une année aura été nécessaire pour transformer la Bibliothèque municipale du Lude. Peinture, réaménagement mais également informatisation de l'ensemble des documents sont autant d'efforts qui ont permis de passer de 3 % de lecteurs à 11 % de la population. Par ailleurs, la bibliothèque a également bénéficié d'une dotation de documents supplémentaires financée par le Conseil général et le Centre national du livre. Lors de la visite officielle, Louis-Jean de Nicolaÿ a tenu à souligner "le dynamisme des bénévoles ainsi que la grande qualité du lieu". Aujourd'hui, la bibliothèque emploie une personne à temps plein.

LA SUZE-SUR-SARTHE

Le Jardin des Oiseaux, situé à Spay, s'est doté depuis quelques mois d'un nouvel espace réservé à des animaux inhabituels aux lieux. Inauguré par Louis-Jean de Nicolaÿ, vice-président du Conseil général, en présence d'Elisabeth Allaire, préfet, Marc Joulaud, député et Pierre Touchard, conseiller général, ce bâtiment abrite un grand nombre d'espèces vivant dans des régions reculées du monde. Rats du désert, serpents, lézards et grenouilles exotiques

sont ainsi regroupés dans un local adapté à leurs besoins. "Nous avons réussi à inverser le cycle de repos des animaux. Dans la journée, il fait nuit, et il est donc possible de les voir évoluer" devait souligner Stéphanie Pacitto, responsable du site lors de l'inauguration de cet espace qui est chauffé par le sol. Financé avec le concours du Conseil général, de la Région et de l'Etat, ce projet original a également été soutenu par les fonds européens.



LA SARTHE

MONTFORT-LE-GESNOIS

Marcel-Pierre Cléach, sénateur, Christine Marchand, présidente de la Communauté de communes du Pays des Brières et du Gesnois, Serge Marchal, maire de la commune et Alain Morinière, directeur du CAT de Pescheray ont procédé à la symbolique pose de la première pierre d'un foyer de 13 logements réservés aux travailleurs handicapés du centre d'aide par le travail de Pescheray, au Breil-sur-Mérize. Construits au cœur du village avec le partenariat de l'Office d'Aménagement et de Construction Sarthe-Habitat, la commune d'accueil et le Conseil général, ces appartements soulignent la volonté du CAT d'apporter une réelle autonomie aux personnes handicapées qui travaillent sur son site. Outre des parties indépendantes pour chaque locataire, la résidence sera équipée de pièces de vie communes : salle à manger, salon, cuisine, salle de réunion et un bureau. Le coût des travaux, qui devraient s'achever d'ici la fin de l'année, s'élève à 118 091 €.

LA FERTÉ-BERNARD

La proximité du bassin d'emploi fertois favorise le développement des communes aux alentours. Pour améliorer l'accueil de leurs nouveaux habitants, les communes investissent notamment sur les structures scolaires. Ainsi Saint-Aubin-des-Coudrais vient de construire une extension du bâtiment scolaire et de réaliser une mise aux normes de la cuisine de la cantine. Désormais les 93 élèves bénéficient d'une nouvelle salle de motricité et les plus petits disposent d'une salle de peinture. Lors de l'inauguration, Dominique Le Mener a précisé que "le Conseil général est solidaire des communes dans leur démarche de qualité des équipements scolaires". La commune a bénéficié notamment d'une subvention exceptionnelle de l'Etat obtenue par Roland du Luart, pour la construction et d'une aide du Conseil général pour la réfection de la cantine.

MAMERS

Située à proximité des 230 km de circuits VTT balisés sur le massif de Perseigne, le long du sentier GR 22, la maison des randonnées se trouve idéalement située à la croisée des chemins. Ouverte toute l'année, elle peut héberger une cinquantaine de personnes et dispose d'un restaurant. Cet équipement touristique peut accueillir aussi bien des familles que des groupes, des classes vertes ou des comités d'entreprise. La Maison dispose en plus d'un parc d'une trentaine de VTT.



Construite sous l'égide de la Communauté de communes du Saosnois à Neufchâtel-en-Saosnois, la Maison de la randonnée vient compléter l'offre touristique du Nord Sarthe en proposant un gîte d'envergure. "Un projet de cette nature est très important pour le développement touristique" a tenu à souligner Roland du Luart lors de la visite officielle. "La Maison de la randonnée bénéficie au même titre que le Musée du Vélo à La Fresnaye-sur-Chédouet et l'Espace faïence à Malicorne d'un partenariat avec le Conseil général afin de les aider dans leur démarche sur les trois premières années d'exploitation".

Jean-Pierre Chauveau, conseiller général du canton et président de la Communauté de communes a par ailleurs précisé que "cette opération a bénéficié des fonds européens Leader 2 mais également d'une aide financière du Conseil général et du Conseil régional".



BONNÉTABLE

Créé en 2000 pour répondre à une véritable politique sociale menée par la Communauté de communes Maine 301 le centre social intercommunal installé provisoirement va bientôt bénéficier de locaux plus adaptés. Les élus communautaires ont en effet décidé de construire un bâtiment plus important et plus rationnel. Cet espace, situé à Bonnétable, abritera non seulement le centre social intercommunal, mais également un espace lecture multimédia en lien avec la Bibliothèque Départementale de la Sarthe. Un secteur petite enfance, qui accueillera une halte-garderie et un centre de loisirs sans hébergement, est aussi prévu. Les travailleurs sociaux du Conseil général qui interviennent sur ce territoire seront également installés dans ce bâtiment. Outre l'aide au fonctionnement de 11 484 € en 2002, allouée à ce centre social par le Conseil général, celui-ci attribue également une subvention forfaitaire d'équipement de 65 000 € pour la réalisation de ce bâtiment.

SAINT-PATERNE

Roland du Luart, président du Conseil général, Pierre Hellier, député, Bernard Petiot, conseiller général du canton, Jean-Pierre Vogel, président du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS), Bernard Mouline, sous-préfet et Jean-Yves Pottier, maire d'Ancinnes ont inauguré, en présence de nombreux sapeurs-pompiers, le centre de secours d'Ancinnes.

Les 23 sapeurs-pompiers volontaires d'Ancinnes viennent en effet d'intégrer leurs nouveaux locaux. Installé en lisière de la forêt de Perseigne, le bâtiment permet un meilleur accès et offre une qualité de travail optimale. Plus de 20 mois de travaux auront été nécessaires pour la construction de cette caserne de 850 m² comprenant 6 travées pour les véhicules dont une réservée à l'ambulance. Cette réalisation a été financée par le SDIS, le Conseil général et les 8 communes de la Communauté de communes des Portes du Maine normand.

"La départementalisation des services d'incendie et de secours a permis de répondre aux exigences de la sécurité en remettant les centres de secours aux normes ou en construisant de nouveaux sites. Le Conseil général octroie 8 millions d'euros au SDIS cette année pour son fonctionnement" déclarait Roland du Luart, lors de cette inauguration.



Sortir

Sargé-lès-Le Mans •

Dimanche 14 septembre
départ 13h30 à l'Espace
Scelia pour une balade
littéraire (6 km)
sur le thème du polar
"Le secret du puits" animé
par la Cie Exodus.
Mardi 23 septembre,
à 20h30 "Monsieur Chasse"
de Georges Feydeau par
la 7^{ème} compagnie.
Dimanche 12 octobre à
16h30, Humour et Chanson
de Amica "les têtes à
claques" à l'Espace Scelia.

Le Lude •

Samedi 20 septembre,
jours musicales
et gourmandes, jours
du patrimoine au château.
Vendredi 26 septembre,
théâtre "Monnaie de singe"
avec Henri Guybet à
l'Espace Ronsard.

Moncé-en-Belin •

Samedi 4 octobre à 20h30,
"les Concubines à Cuba"
par les conteuses Lucie
Castu et Estelle Coquin.

Fresnay-sur-Sarthe •

Samedi 4 et
samedi 25 octobre,
"Festiv'halles".



INSTRUMENT

Dimanche 14 septembre, la musique Ste-Cécile de Neuvy-en-Champagne organise son 6^{ème} salon de l'instrument de musique d'occasion et de collection. Ventes ou échanges d'instruments, de pupitres, de partitions, de costumes, de sonos... Ce salon est ouvert à tous, harmonies, orchestres, batteries fanfares, magasins de musique, écoles de musique... De 9h à 18h, salle Pierre Moreau à Neuvy-en-Champagne. Informations au 02 43 20 27 73.

SURDITÉ

La région des Pays de la Loire s'est dotée d'un Centre d'Information sur la Surdit . Ce centre est   la disposition des personnes qui cherchent des r ponses aux multiples questions sur la surdit . Le CIS peut les  clairer dans leur choix personnel, professionnel ou sur le plan social. 51 rue du Vallon, Angers. T l. : 02 41 48 32 40.

ALLOCATION

Vous avez un enfant  g  de 6   18 ans qui va   l' cole ou suit un apprentissage. Votre revenu net imposable pour 2002 est inf rieur   16 414   pour un enfant. Contactez la CAF pour l'Allocation Rentr e Scolaire (ARS). T l : 02 43 61 31 32.



AUTOMOBILE

Le Mus e automobile de la Sarthe vient d'acqu rir une Lagonda. L'entreprise anglaise fond e au d but du 20^{ me} si cle s' tait lanc e rapidement dans la production de voitures de sport. Plusieurs chassis particip rent aux 24 Heures du Mans d'avant guerre. C'est l'une de ces voitures, restaur es par les meilleurs sp cialistes britanniques dans leur configuration "Le Mans", que le Conseil g n ral a acquise lors d'une vente aux ench res   Londres, pour le Mus e automobile de la Sarthe. La Lagonda vient ainsi rejoindre la lign e des mod les victorieux des 24 Heures du Mans. Avec ce v hicule, les ann es trente y sont d sormais repr sent es. Mus e automobile de la Sarthe, rue de Laign , Le Mans. T l. : 02 43 72 72 24.

F TE AUX  NES

Le dimanche 5 octobre prochain, la commune de Cherisay organise la f te aux  nes. Pas moins de 400  nes de races fran aises et  trang res seront expos s. D monstration de travaux de la terre, pr sentation d'attelage, concours, animations repas champ tre sont au programme. Renseignements aupr s de la mairie au 02 33 26 98 87.



VIE MANCELLE

La Vie mancelle et sarthoise vient de para tre. Au programme de ce num ro de la rentr e : un dossier sur les plus belles halles de la Sarthe   l'occasion des jours du patrimoine. Les lecteurs pourront  galement d couvrir la v ritable histoire de la sorci re d'Arnage ou encore conna tre les aventures des colons sarthois au Qu bec. La Vie mancelle et sarthoise n 370 est disponible dans les librairies du d partement.

DIMANCHES DU LOIR

Programme des balades guid es dans le sud Sarthe : le 14 septembre   15 h   Saint-Georges-de-la-Cou e. En suivant la voie romaine, randonnée historique (6 km) de l' glise   la ferme (cidre et fromage de ch vre). Le 21 septembre   15 h   Ruill -sur-Loir, lieu dit Dauvers, caf  Nail : D couverte du vignoble   l'aveugle (2 km) avec l'association Eclipse. Valorisation des sens de compensation jusqu'  la d gustation en cave. Apportez votre bandeau ! Le 28 septembre, randonnée historique de Tr het   Villedieu. Le 5 octobre- D jeunez avec des  crivains au ch teau ! (Pr lude   la 25^e heure du Livre du Mans). R servation au 02 43 44 40 04.



DÉBARQUEMENT

Du 11 au 14 septembre, le centre culturel Atlantis de Saint-Cosme-en-Vairais accueille une exposition sur le Débarquement du 6 juin 1944. Plus d'une centaine de panneaux d'exposition sur la Résistance, la 2^{ème} Division Blindée sur l'axe "Le Mans - Alençon" seront ainsi présentés.

Des informations complémentaires sur les musées et la présence de véhicules d'époque viendront animer ce week-end. Cette exposition est réalisée avec le soutien de l'Union Nationale des Combattants. De 9h30 à 12h et de 14h à 18h30.

RANDO-THÈMES

Les Foyers ruraux de la Sarthe organisent des randonnées à thèmes. Histoires, contes, musique, dégustations agrémentent ces marches. Le 13 septembre : histoires naturelles à Ruaudin (10 km) de 17h à 21h. Renseignements au 02 43 75 75 44.

Le 13 septembre : Jupilles, le cabaret gourmand (7 km) de 14h30 à 21h. Informations au 02 43 79 48 51. Le 20 septembre, Chemiré-le-Gaudin, campagnes et compagnes (4 km) de 16h à 19h. Inscriptions au 02 43 88 52 94. Le 27 septembre, La Flèche, ban-lieu (5 km) de 20h30 à 23h30. Inscriptions au 02 43 94 45 64.



FOOTOSCOPE

Toute l'actualité du football de la ligue du Maine se retrouve depuis près d'un an dans les pages du magazine Footoscope. A l'origine de ce magazine, une équipe de jeunes passionnés. Les lecteurs y découvrent toutes les informations sur les deux clubs phares, le MUC 72 et le stade lavallois, mais aussi sur les clubs de la ligue, plus modestes mais tout aussi dynamiques.

Renseignements et abonnements au 02 43 86 22 85. footoscope@wanadoo.fr

LES MOTS

La prochaine édition de la 25^{ème} heure du Livre qui se déroulera les 11 et 12 octobre prochains aux Quinconces des Jacobins au Mans. Un événement culturel incontournable qui offrira l'occasion à la Bibliothèque Départementale de la Sarthe de présenter une exposition originale unissant la tradition orale et l'ordinateur. "Des Mots d'Images" visible lors de la prochaine édition de la 25^{ème} heure du Livre au Mans. Cette exposition a été réalisée par la Bibliothèque Départementale de la Sarthe avec le concours de la Fédération Départementale des Foyers Ruraux de la Sarthe. Tél. : 02 43 54 11 71.

E.mail : bds@sarthe.com



EXPO PHOTOS

Derniers jours pour découvrir l'exposition de photographies "la Sarthe au passé simple" de Georges Quaglia. Une formidable invitation à la découverte de la vie passée ou récente des gens simples, vivant au quotidien en Sarthe. Chacun peut, au détour d'une photographie, retrouver une scène, une image encore existante et parfois même familière comme le réveil en fanfare ou un concours de cartes... L'exposition est visible au Prieuré de Vivoin jusqu'au 21 septembre. Du mercredi au dimanche de 14h à 18h.

MÉDIÉVAL

La 6^{ème} médiévale va transporter le public en cet an de grâce 1489 qui a vu René, Duc d'Alençon, Vicomte de Beaumont et de Fresnay, épouser Marguerite de Lorraine. Les 20 et 21 septembre, les rues du centre ancien de Fresnay-sur-Sarthe résonneront de bruits, de cris, chants et de musiques : sonneurs, chevaliers, jongleurs, musiciens, comédiens, fauconier... Un camp médiéval aux tentes chatoyantes sera dressé dans l'enceinte du château. Promenades à dos d'âne ou en carrosse, artisans, pâtisseries, animaux de la ferme, ajouteront à l'ambiance de ces journées. Tél. : 02 43 33 28 04.

Sortir

• Montmirail

Jeudi 9 octobre à 20h45, récital des petits chanteurs à la Croix de bois dans l'église. Organisation commune de Montmirail et l'association Mons Mirabilis.

• Bouloire

Les 10 et 11 octobre à 20h30, Jérôme Aubinau, conteur des mots d'hiver au théâtre Epidaur.

• Le Mans

Vendredi 10 octobre, 20h30, Orchestre national de Chine. Mercredi 15 octobre à 20h30, Renaud en concert à Antares. Mardi 28 octobre à 20h30 La légende du Soleil, Magyar Ballet. Vendredi 21 novembre à 20h30, Jane Birkin au Palais des Congrès et de la Culture.

• Coullaines

Mercredi 15 octobre à 15h, spectacle "le jour de la lune", séance tout public à l'Espace culturel Henri Salvador.

Programme

Le Mans 1 000 km

Une nouvelle course est née !

> Vendredi 7 novembre

Vérifications administratives et techniques.

> Samedi 8 novembre

Essais libres et qualificatifs.

> Dimanche 9 novembre

12h00 départ (arrivée vers 18 heures).

Le Mans Endurance Séries :

Les dates

• 2003

9 novembre : Le Mans 1 000 km

• 2004

4 avril : 1 000 km de Monza (Italie)

11 juillet : 1 000 km du Nürburgring (Allemagne)

Septembre (date à fixer) : 1 000 km de Silverstone (Angleterre)

Rendre à l'endurance la plate-forme qui lui convient, à savoir des courses de 1 000 kilomètres, tel est l'objectif de l'Automobile Club de l'Ouest qui inaugure, le 9 novembre prochain, sur le circuit du Bugatti, la première épreuve d'une nouvelle compétition baptisée "Le Mans Endurances Séries".

Les moteurs vont rugir au cœur de l'automne sur le circuit Bugatti à l'occasion d'une toute nouvelle course. Cette compétition, "Le Mans 1 000 km" offrira un avant goût des futures "Le Mans Endurance Séries" qui se disputeront sur les prestigieux circuits de Monza, du Nürburgring, Spa et Silverstone au cours de la saison 2004. "Nous souhaitons rendre à l'endurance toute la place qui lui convient dans le calendrier international des courses automobiles, à savoir des courses de 1 000 kilomètres" expliquent les dirigeants de l'Automobile Club de l'Ouest, à l'initiative de ce nouveau challenge.

La première épreuve se déroulera en terre sarthoise sur le célèbre circuit Bugatti dès le 9 novembre prochain. "Le Mans 1 000 km" sera ouvert aux quatre catégories reines des 24 Heures du Mans : LMP 900, LMP 675, LM

GTS et LM GT. Le plateau devrait, à coup sûr, être relevé puisque l'épreuve aura également pour vocation d'offrir 12 sélections d'office pour les 24 Heures du Mans 2004, soit 3 par catégorie, à condition qu'il y ait au moins 9 participants dans chacune d'entre elles. "Notre idée était de faire en sorte que les équipes soient fixées le plus tôt possible, afin de bénéficier de plus de temps pour négocier leurs contrats et préparer les voitures dans les meilleures conditions" ajoutent les responsables sarthois de la course.

On le voit, les enjeux ne manqueront pas ! Tous les ingrédients devraient être réunis pour réchauffer les cœurs du public et offrir quelques bons coups de palpitants dans le ciel automnal sarthois sur le circuit Bugatti, peu habitué à pareil fête à cette époque de l'année !



Trophée Sarthe-Pays de la Loire

La fête du basket !

Pour une entrée en matière, le MSB ne pouvait rêver meilleur scénario ! En recevant Villeurbanne, Paris et Cholet à l'occasion de la seconde édition du Trophée Sarthe-Pays de la Loire, qui se déroulera les 12 et 13 septembre à Antarès, l'équipe sarthoise, détentrice du titre, s'attend à une rude concurrence.



Tout le public attend un exploit de l'équipe de Vincent Collet, les vendredi 12 et samedi 13 septembre sur le parquet d'Antarès. Vainqueur de la première édition, l'an passé, le MSB aura à cœur de défendre son trophée face à de redoutables adversaires. Malheureux finaliste du championnat de France, au mois de juin à Pau, Villeurbanne constituera un concurrent de taille avec dans ses rangs, deux vieilles connaissances sarthoises, le super défenseur Dioumassi, mais surtout l'intenable Rogers. Mais attention également à Paris, souvent très à l'aise à Antarès et à Cholet, toujours prêt à disputer aux Sarthois le leadership régional ! Quoiqu'il en soit, disputer ses matches sur son terrain constituera un gros avantage pour le MSB qui compte bien sur l'enthousiasme et la passion du public pour l'aider à vaincre une nouvelle fois.

Tout sera d'ailleurs mis en œuvre pour que cette compétition soit une grande fête du

sport. Aux côtés du Comité départemental de basket, le Conseil général et la Région des Pays de la Loire contribueront à la réussite de cette belle affiche. Un événement exceptionnel qui permettra aux sportifs de vivre une nouvelle fois quatre matches explosifs à quelques semaines seulement du lancement du championnat de Pro A et des rudes joutes européennes auxquelles le MSB doit participer.

Ce trophée revêt donc déjà une grande importance. La victoire placerait idéalement les Sarthois sur la bonne trajectoire en attendant les futures confrontations qui s'annoncent. Une raison convaincante pour voir les joueurs de Vincent Collet sortir le grand jeu...

Trophée Sarthe-Pays de la Loire

Pour tous renseignements : 02 43 43 57 61

Site Internet : basketsarthe.org

E-Mail : basket72@netcourrier.com



MSB

De nouvelles ambitions

Troisième du classement officiel du championnat 2003, le MSB a réalisé un parcours exemplaire, ponctué par une place dans le dernier carré en Play-off. Du bel ouvrage qu'il faudra désormais confirmer ! Le club sarthois aura le mois d'octobre pour monter en puissance. En effet, après avoir rendu visite au champion de France Pro B en titre, Reims, les Sarthois accueilleront le vainqueur des barrages, Bourg-en-Bresse. Un déplacement à Roanne précédera la venue à Antarès de Strasbourg, dorénavant dirigé par l'ancien entraîneur du MSB et de l'équipe de France ! Toujours très apprécié dans le département, Alain Weisz viendra en Sarthe avec dans ses bagages, l'Américain Keith Jennings, que le public d'Antarès n'a pas oublié non plus. Un moment de nostalgie en perspective.

Parallèlement au championnat de Pro A, la nouvelle compétition européenne ULEB, pour laquelle le MSB est qualifié, leur tendra rapidement les bras avec, au menu, quelques confrontations musclées contre l'Estudiantes Madrid (Esp), Braunschweig (All) et Kozani (Gre). L'automne s'annonce vraiment chaud !



MUC 72

Dans la cage aux fauves !

Le MUC 72 continue son rude apprentissage de la Ligue 1. Menée tambour battant, cette première confrontation au sommet de l'élite du football national, passe par la réception le 20 septembre, au stade Léon Bollée, de Lyon, champion de France en titre ! Un moment historique pour la Sarthe sportive !

Un automne très chaud !

- 13 septembre :
Marseille-MUC 72
- 20 septembre :
MUC 72- Lyon
- 4 octobre :
MUC 72-Bordeaux
- 18 octobre :
PSG-MUC 72
- 1^{er} novembre :
Monaco-MUC 72



Lâché dans la cage aux fauves, début août, le MUC 72 est depuis soumis au rythme infernal de la Ligue 1. Avec déjà six matches dans les jambes, les hommes de Thierry Goudet sont entrés dans le vif du sujet. Mieux encore, après un déplacement à Marseille, le MUC 72 s'apprête à accueillir, dans la foulée, le 20 septembre, Lyon, champion de France en titre. Un cadeau royal pour tous les supporters mais aussi pour l'ensemble de la grande famille du sport sarthois. Le début de l'automne s'annonce décidément terrible pour le nouveau locataire de la Ligue 1. Après un court mais délicat déplacement à Rennes, le MUC 72 recevra les Girondins de

Bordeaux, un autre gros bras du championnat. Que penser de la suite ! Un match explosif l'attend au Parc des Princes face au PSG puis il sera temps de prendre le chemin de Monaco. Excusez du peu !

La période d'apprentissage est bel est bien terminée, le temps du rêve révolu. Le MUC 72 est désormais entré dans la phase la plus importante de son histoire. En attendant, ce bras de fer automnal, au contact des grosses cylindrées de la Ligue 1, devrait livrer de riches enseignements sur le potentiel du groupe de Thierry Goudet et plus encore, déterminer, avec plus de précision, ses chances réelles dans la course au maintien.



Laurence Leboucher

Une revanche à prendre !

Immobilisée durant l'été en raison d'une vilaine chute, Laurence Leboucher reporte désormais tous ses espoirs sur la saison prochaine avec, en point de mire, deux objectifs majeurs : les championnats de monde de cyclo-cross à Pont-Château et les Jeux Olympiques d'Athènes !

Laurence Leboucher a joué de malchance ! L'ancienne championne du monde de VTT et de cyclo-cross a été victime d'une chute de vélo, durant l'été, en rentrant d'une séance de reconnaissance sur le parcours du championnat de France VTT à Métabief dans le Jura. La grosse tuile. Souffrant d'une fracture de la clavicule, la Sarthoise a été contrainte et forcée d'écourter sa saison pourtant prometteuse. "Je pensais avoir une chance réelle d'accéder sur la première marche du podium lors des championnats du monde à Lugano en Suisse. Le parcours me convenait" affirme-t-elle. La déception oubliée, le moral retrouvée, Laurence Leboucher espère maintenant revenir à la compétition le 12 octobre pour le grand classique de l'automne, le Roc d'Azur. Ce coup d'arrêt au cœur de l'été a obligé la Sarthoise à chambouler ses plans. Aujourd'hui, elle reporte tous ses espoirs sur la saison 2004, qui s'annonce très riche en événements avec les championnats de monde de Cyclo-cross à Pont-Château et les Jeux Olympiques d'Athènes. Transcendée par les grands défis et portée par l'ambition qui caractérise si bien les champions d'exception, Laurence Leboucher entend préparer méticuleusement ses deux objectifs. L'esprit combatif qui l'habite dans les moments difficiles devrait également lui permettre de retrouver rapidement le bon coup de pédale. Victime à plusieurs reprises de blessures, parfois repoussée dans les profondeurs des

classements, la championne de Saint-Léonard-des-Bois traîne une solide réputation dans son sillage : "Je ne baisse jamais pavillon !" clame-t-elle, le sourire aux lèvres. Ses adversaires sont prévenues : Laurence Leboucher travaille d'arrache pied pour repartir, le moment venu, à la conquête de nouveaux titres de gloires.



La Gamelle Trophy

La Gamelle Trophy, qui se déroulera dans le Parc Naturel Régional Normandie-Maine et au cœur de la forêt de Sillé-le-Guillaume les 27 et 28 septembre, devrait cette année encore réunir un très grand nombre de pratiquants du VTT. Tout au long de ce week-end automnal, les organisateurs proposent une série de compétitions, ouvertes aux jeunes vététistes comme aux véritables spécialistes de la discipline.

> Le programme

- Samedi 27 septembre :
à partir de 10h : départ de la course nature,
dès 13h 30 : accueil des jeunes vététistes,
à partir de 15h : départ du Kid's Trophy,
à 21h : show trial nocturne à Sillé-le-Guillaume.
- Dimanche 28 septembre :
dès 7h30 : accueil des randonneurs,
de 8h à 10h : départ libre des randonneurs,
à partir de 13h : départ des compétiteurs.

Renseignements :
Tél 06 80 55 96 99

Email :
info@tourismeaventure.org



Patrimoine religieux

Le patrimoine religieux sarthois est riche et de surcroît fort varié, avec des édifices phares tels que la cathédrale Saint-Julien du Mans, l'église Notre-Dame-des-Marais de La Ferté-Bernard ou encore l'abbatiale de l'Epau. Ces vastes monuments à la réputation internationale côtoient des églises ou chapelles rurales construites à différentes époques. En matière de vitrail, la Sarthe possède un patrimoine exceptionnel. Bien évidemment la cathédrale Saint-Julien au Mans est un joyau dans lequel tous les siècles du vitrail sont représentés, du XII^e siècle avec la verrière de l'Ascension au XX^e siècle, avec l'ensemble de vitraux consacré à Jeanne d'Arc. Regroupés essentiellement dans le nord-ouest du département, les croix archaïques en roussard sont les témoins des pèlerinages.



4 jours du Mans

La Sarthe à cœur ouvert !

Du 11 au 15 septembre, les Sarthois seront encore très nombreux à venir fouler les allées du Parc des Expositions du Mans à l'occasion de la célèbre foire des 4 jours. Fidèle partenaire de l'événement, le Conseil général invitera le public sur son stand à s'immerger dans une large rétrospective du patrimoine départemental. Histoire de rappeler combien la Sarthe se particularise par la qualité et le nombre de ses richesses. Tour d'horizon...

Gastronomie

Le département de la Sarthe regorge de produits du terroir, dont les principaux sont le vin et le fameux Jasnières, les rillettes, le célèbre poulet de Loué sans oublier la poularde de La Flèche...

Pays

Le patrimoine de pays regroupe des constructions utilitaires telles que les fours à chanvre, les lavoirs, les pigeonniers, les colombiers, les fontaines, les maisons de vignes, les cadrans solaires,...

Poterie et faïencerie

La Sarthe connaît depuis la période gauloise une très riche production de céramique : la poterie, la faïence, les grès et la porcelaine. Deux régions sont particulièrement riches : au nord-est Prévelles et Bonnétable, au sud-ouest, Ligron et Malicorne.

Ecriture

Trois revues locales œuvrent - depuis 1761 pour la plus ancienne - à rendre accessibles les études et les recherches historiques et scientifiques relatives au département : La Société d'Agriculture Sciences et Arts de la Sarthe, la Société Historique et Archéologique du Maine et la Société historique de la Province du Maine.

Archéologie

La Sarthe possède un patrimoine archéologique intéressant. Les découvertes de ces sites ont permis de remonter le temps et de

comprendre l'évolution de l'aménagement de l'espace et du travail de l'homme.

Industrie

Au XIX^e siècle, la Sarthe possède un nombre très important de moulins. Les statistiques de 1809 en dénombrent 926. Pendant 350 ans, le site d'Antoigné à Sainte-Jamme-sur-Sarthe a survécu aux différentes mutations industrielles. Autre particularité, l'association "Transvap" exploite depuis 1979, une section de 17 km de la ligne départementale Mamers/Saint-Calais, fermée en 1977. Grâce au soutien du Conseil général, elle a obtenu le droit d'exploitation du dépôt et des 18 km de voie ferrée et développe ainsi le chemin de fer touristique.

Nature

La Sarthe a su au fil du temps concilier les exigences d'une nature parfois sauvage et les attraits raffinés de l'art des jardins. Les plantes protégées, les arbres remarquables, les parcs et jardins contribuent ainsi largement au charme discret et authentique du département.

Parole

Il n'y a pas un, mais des parlers sarthois. Il faut avoir à l'esprit qu'autrefois les gens ne voyageaient qu'à pied, au mieux à cheval, et qu'alors le Haut-Maine était loin du Bas-Maine.

>> Animations

Des démonstrations de fabrication de torchis, de création de vitraux ou encore la reconnaissance des écorces d'arbres... seront organisées durant cette exposition.





Les Journées du Patrimoine

A découvrir sans modération !

Très soucieux de son patrimoine riche, varié et original, le Conseil général participe activement aux Journées du Patrimoine. C'est l'occasion pour de très nombreux Sarthois de découvrir les richesses qu'abrite jalousement leur département. Les circuits qui sont organisés cette année, dans le cadre des 20^{èmes} Journées du Patrimoine, les 20 et 21 septembre, proposent des thèmes aussi variés que le vitrail, la métallurgie, les peintures murales, les moulins ou encore l'archéologie. A découvrir sans modération !



L'âge de la fonte

Le XIX^e siècle a été qualifié d'âge de la fonte parce que beaucoup d'objets, coulés en fonte de fer, ont largement contribué à l'embellissement des villes et, de proche en proche, des bourgs et

villages. La fonderie Doré, au Mans, augmentée en 1854 des anciennes forges d'Antoigné à Sainte-Jamme sur Sarthe ont participé à ce mouvement.

Le vitrail en Sarthe au XIX^e siècle

La plupart des églises sarthoises sont parées de vitraux du XIX^e siècle. Les églises Saint-Martin de Laigné-en-Belin, Saint-Martin d'Ecommoy et Saint-Vincent de La Chartre-sur-le-Loir ont été reconstruites respectivement en 1866, 1843 et 1830. Elles abritent de merveilleuses images de verre qui datent de cette période.

L'évolution des techniques dans les moulins

Pour cette édition des Journées du Patrimoine 2003, l'Association "Les Amis des Moulins de la Sarthe" a souhaité mettre à l'honneur deux moulins, celui de Fillé-sur-Sarthe et celui de La Bruère, à proximité de La Flèche.

Au cours de ces visites, l'évolution des techniques dans les moulins sera passée au fil.

Édifices religieux,

L'association des Petites Cités de Caractère de la Sarthe a pour objectif de favoriser le développement des communes adhérentes en préservant et valorisant leurs richesses naturelles, historiques, architecturales et humaines, par le biais d'une charte. Ces villages reflètent la diversité du patrimoine sarthois, comme en témoignent les édifices religieux de Luché-Pringé et de Malicorne.

Eglises peintes du Saosnois

Le département possède sur l'ensemble de son territoire un patrimoine pictural particulièrement riche et varié. Les édifices religieux en conservent de nombreux témoignages dont la production s'échelonne du Moyen Âge au XXI^e siècle. Le Conseil général propose d'en découvrir toute la diversité à travers trois églises du Saosnois : Vezot, Thoigné et Courgnas.

Itinéraires d'archéologie sarthoise

Reconnaître les traces archéologiques laissées par les civilisations anciennes et comprendre la succession des peuplements permet de suivre l'évolution des paysages sarthois modelés par le travail des hommes. Cet espace, aujourd'hui mieux connu grâce aux travaux des archéologues et des prospecteurs bénévoles de l'association ACA de Oisseau-le-Petit, évoque les modes de vie passés à l'origine des villages.

Renseignements au 02 43 54 71 07.

Le prieuré de Vivoin s'ouvre à la visite

Ancienne fondation bénédictine de l'abbaye tourangelle de Marmoutier, le prieuré Saint-Hippolyte de Vivoin est aujourd'hui un centre culturel départemental dont les richesses historiques et architecturales s'ouvrent au regard de tous.

Animées par les guides conférenciers du Maine, des visites guidées permettent de découvrir ou de redécouvrir ce site magnifique, de parcourir 900 ans d'histoire et de mieux appréhender les formidables campagnes de restauration qui y ont été menées depuis plus de trente ans par le Conseil général.





Signalétique dans les églises sarthoises

27 églises sarthoises bénéficient cette année d'une signalétique présentant les principales caractéristiques du lieu. Les panneaux comportent du texte en français, en allemand, en anglais et en braille. Un plan de l'église permet également de repérer le patrimoine présenté dans le texte.

La mise en place de cette signalétique fait partie du label "église accueillante en Sarthe" obtenu par les communes grâce à des efforts particuliers sur l'ouverture des lieux de culte et la formation de guides habitants pour l'organisation de visites.

La Chapelle de Verniette à Conlie, l'église Sainte Julitte à Duneau ou encore l'église Saint-Martin à Luché-Pringé ont permis la présentation officielle de ces informations patrimoniales.

Jusqu'au 9 novembre à l'Epau

Exposition "Terre et ciel"

Reconnue d'intérêt national par le ministère de la Culture et de la Communication, l'exposition "Terre et ciel" connaît un véritable succès. Parallèlement, de nombreuses animations sont proposées au public pour prolonger la découverte de ces trésors.

>> Les circuits

Afin de permettre à tous de découvrir les sculptures dans le contexte pour lequel elles ont été créées, six circuits ont été organisés. Ces visites sont gratuites et présentées par des guides habitants formés par le Conseil général. Rendez-vous fixé chaque dimanche à la première église du circuit (en voiture individuelle) à 13h30 pour un départ à 14h. Elles peuvent également être effectuées en visite libre; un programme détaillé est disponible dans de nombreux sites touristiques et culturels ainsi que dans les églises concernées.

• Dimanche 14 septembre

Circuit Le Mans avec la visite de la Cathédrale Saint-Julien, Notre-Dame-de-la-Couture, l'église Saint-Benoît, l'église de la Visitation.

• Dimanche 21 septembre

Circuit Est avec la visite de l'église Saint-Cyr et Sainte Julitte à Duneau, l'église Saint-Aubin à Sargé-lès-Le Mans, l'église Notre-Dame à Parigné-l'Evêque, et l'église Saint-Germain à Savigné-l'Evêque.

• Dimanche 28 septembre

Le dernier circuit proposé en visite guidée invite le public à découvrir l'église Saint-Martin à Luché-Pringé, l'église Saint-Thomas, la chapelle du Prytanée, la chapelle Notre-Dame-des-Vertus, la chapelle de l'hôpital à La Flèche et l'église Saint-Jean-Baptiste à Saint-Jean-de-la-Motte.

>> Les conférences

Les conférences seront animées par divers spécialistes de la terre cuite du XVI^e au XVII^e siècle.

• Jeudi 25 septembre

18h à l'abbaye de l'Epau. "Les solistes du Maine dans l'orchestre de la sculpture française du XVII^e" par Geneviève Bresc-Bautier.

• Jeudi 9 octobre

18h à l'abbaye de l'Epau. "Les terres cuites du Maine, la grâce plus encore que la beauté ?" par Michèle Ménard.

• Jeudi 16 octobre

18h à l'abbaye de l'Epau. "Les terracotistes manchois de la seconde moitié du XVII^e et au XVIII^e siècle : la diffusion de l'héritage" par François Le Bœuf.

• Vendredi 24 octobre

20h30 à Montmirail (salle des fêtes). "L'impact des curés et des ordres religieux dans le Maine aux XVII^e et XVIII^e siècles" par Mathilde Pflieger.

• Jeudi 6 novembre

18h à l'abbaye de l'Epau. "La peinture dans le Maine au XVII^e siècle" par Anetta Palonka-Lave-nant.

>> Les lectures

Une série de lectures d'œuvres du XVII^e siècle dites par un conteur professionnel est proposée dans des bibliothèques du département.

• Vendredi 12 septembre

Bibliothèque de La Guierche à 18h.

• Vendredi 26 septembre

Église de Vaas à 18h.

• Vendredi 17 octobre

Espace culturel de Sargé-lès-Le Mans à 20h30.

• Vendredi 31 octobre

Bibliothèque de Marolles-les-Braults à 18h

L'exposition est organisée par le Conseil général, le Centre culturel de la Sarthe en collaboration avec la ville et les musées du Mans et le service régional de l'inventaire.

Le dimanche 21 septembre, visite de l'exposition à 5h du matin sur réservation : 02 43 54 71 07.

Mots d'Hiver

La preuve par sept !

Pendant les 7 semaines du festival qui se déroulera du 4 octobre au 22 novembre, 11 conteurs professionnels, porteurs de paroles, colporteurs d'histoires, passeurs de mémoire, sillonneront les routes des campagnes sarthoises pour proposer des moments magiques où se mêleront l'évasion, le rêve, l'émotion, le rire.

L'art du conte est ancré dans la tradition, et prend appui sur des racines culturelles fortes. Il est aussi résolument moderne, contemporain... et la parole des conteurs est une parole d'aujourd'hui.

Si le conte touche chacun, enfants et adultes, c'est parce qu'il évoque l'essentiel de la vie : la peur, l'angoisse, la mort, l'amour, l'amitié, la richesse, la pauvreté, la justice ou l'injustice... bref, du rêve et de l'espoir. Le monde du conte est aujourd'hui traversé par des courants divers, et la Fédération Départementale des Foyers Ruraux de la Sarthe, qui organise l'événement avec le fidèle partenariat du Conseil général, a choisi d'inviter des conteurs aux registres très divers afin qu'aucun spectacle ne ressemble à un autre. La surprise doit toujours être au rendez-vous. C'est ainsi que les conteurs invités pour cette 7^{ème} édition de Mots d'Hiver conduiront le public sarthois dans des univers fort différents les uns des autres, de l'Orient à l'Afrique... en passant par la Sarthe et ses beaux jardins. Un hymne à l'ouverture au monde décrit en 62 spectacles.

>> En vedette

Avec Lucie Catsu et Estelle Coquin

“Les concubines à Cuba”

Samedi 4 octobre, 20h30,
à Moncé-en-Belin, au Val'Rhone

Avec Eugène Guignon, Jean-Claude Botton et les musiciens de Bouïne-Bouzine

“Verrats-Cites ou tout est bon dans le cochon”

Samedi 22 novembre, 20h30,
à Ruaudin, salle polyvalente.

>> Autres dates...

Jérôme Aubineau (Vendée) “Envols”

Le 8 octobre, à Téloché. Le 10 octobre, à Bouloire.
Le 11 octobre, à Jupilles. Le 17 octobre, à Laigné-en-Belin. Le 15 novembre, à Chemiré-le-Gaudin.

Philippe Campiche (Suisse)

“Emile et une nuit”

Le 10 octobre à Fercé. Le 11 octobre à Parennes.
Le 24 octobre à Précigné. Le 25 octobre à St-Jean de-la-Motte.

Christèle Pimenta (France) accompagnée de Chloé Lacan - accordéon et chant - France-Portugal. “Presença”

Le 6 novembre à Brette-les-Pins. Le 7 novembre à Marolles-les-Braults. Le 8 novembre à Crosnières. Le 9 novembre à Louplande.

Abakar Adam Abaye (Tchad)

“Hier et aujourd'hui, contes du Tchad et d'ailleurs...”

Le 13 novembre à Rouillon. Le 14 novembre à St-Calais. Le 15 novembre au Lude. Le 16 novembre à Thorigné-sur-Dué.

Jean-Paul Berthet (Sarthe)

“Dieu que la Terre est basse !” ou les contes de mon jardin

Le 7 novembre à La Suze. Le 8 novembre à Château l'Hermitage. Le 21 novembre à Mayet.

Magali Mineur (Belgique)

“La femme à dire...”

Le 18 octobre à La Flèche. Le 19 octobre à Montfort-le-Gesnois. Le 25 octobre à Courdemanche.

Jihad Darwiche (Liban)

“Les mille et une nuits”

Le 14 novembre à Moulins le Carbonnel. Le 15 novembre à Chantenay-Villedieu. Le 16 novembre à Mansigné

Jean-Claude Bray (Limousin)

“La geste de Gégé”, “La scierie”

Le 17 octobre à St-Mars-la-Brière. Le 24 octobre à Sillé-le-Guillaume.

Infos

Fédération Départementale des Foyers Ruraux de la Sarthe
Lycée André Provots.
72250 Brette les Pins
Tél : 02 43 75 89 88.
Fax : 02 43 75 43 47.
E-mail : FDFR72@wanadoo.fr
Site internet : www.fdf72.com

Pour les spectacles tout public, il est conseillé de réserver ses places auprès des organisateurs locaux. Pour certains villages, cette réservation est très fortement conseillée voire indispensable pour les petits espaces.



g



Malicorne La poterie en fête

Malicorne va célébrer la fête de la poterie le 21 septembre. Chaque année, cette séduisante cité honore les potiers à l'occasion des journées du patrimoine. Plus d'une cinquantaine d'exposants vont ainsi envahir les rues de la ville, ouvertes aux seuls piétons. Cette fête offre l'occasion aux visiteurs de découvrir, non seulement la production de nombreux artistes venus des quatre coins de la région, mais aussi des pièces souvent inédites. Grâce à cette fête, c'est tout l'art de la poterie qui s'en trouve valorisé et vient enrichir le patrimoine local. Bien entendu, l'Espace Faïence ouvrira également ses portes pour faire découvrir ses trésors. Un inestimable témoignage qui révèle la grande variété des inspirations et de styles de l'histoire de la poterie et de la céramique à Malicorne, paré de ses plus beaux habits de fête ce dimanche 21 septembre.

Centre socio culturel Simone Signoret

Un cinéma accessible aux malentendants

Le premier dispositif en France pouvant permettre aux sourds et malentendants d'aller au cinéma en dépit de leur handicap a été inauguré à Mulsanne. Une initiative exemplaire réalisée avec le soutien et le partenariat du Conseil général.

Le Centre socio-culturel "Simone Signoret" dispose d'une vraie salle de cinéma qui assure une programmation régulière de films commerciaux ou recommandés "Art et Essai". Son équipe d'administration et d'animation, convaincue que le cinéma constitue l'une des pratiques culturelles les plus accessibles et qu'il permet les échanges et les confrontations enrichissantes, s'est lancée depuis deux ans dans l'aventure, hélas quasiment unique à ce jour en France, du sous-titrage de films à destination des personnes sourdes ou malentendantes.

Tout un programme puisque ce projet a la particularité de pouvoir présenter des films aux déficients auditifs aux mêmes séances que celles des entendants et de projeter des films français ou étrangers récemment sortis. La société "TITRA-FILM" s'est associée à cette démarche en proposant un procédé de sous-titrage spécifique innovant : sous-titrage (selon les principes du télétexte) projeté sur un bandeau en bas de l'image. Le premier essai a été concluant avec le film "Une hirondelle a fait le printemps" et, à la fin de la projection, les déficients auditifs ont pu faire part de leurs impressions, mais aussi de leur satisfaction. Le projet de constituer un véritable



réseau de salles adaptées aux sourds et malentendants sur l'ensemble du département est à l'étude.

Pour cela, au-delà des collectivités qui se sont déjà impliquées financièrement, à commencer par le Conseil général et la ville de Mulsanne, les concepteurs de cette initiative espèrent convaincre rapidement de nouveaux partenaires à venir les aider à étendre cette heureuse initiative.

Du 12 au 15 novembre

Rien que de la musique !

Chaque année le **Bebop'n'roll** étonne, fait vibrer et rassemble les énergies. Fidèle à sa tradition, ce festival n'hésite pas pour sa 17^{ème} édition à brasser les genres et les cultures avec au programme du groove extravagant et enivré, de la pop ou encore du punk-rock. Un panaché d'artistes confirmés et des découvertes prometteuses attendent le public. Les **Wampas** et **Mickey 3D** devraient enflammer la scène !

Pré programme

> 12 novembre à 20h30, aux Saulnières,
Le Mans, **Wampas et Melt Banana**

> 13 novembre à 20h, à l'Oasis, Le Mans
Mickey 3D et Sons of the desert

> 13 novembre à 20h, à la salle Henri
Salvador de Coulaines, **TTC et Enhancer**

> 14 novembre à 20h, salle Jean Carnet à
Allonnes, **Orgres de Barback et Fanfare
du Belgistan** à 20h à l'Oasis au Mans,
The Ex, LKJ et EZ3KIEL

> 15 novembre à 20h, à l'Oasis au Mans
Elista, Bellrays et Audio Bullys

Mickey 3D



Renseignements :

Bebop, 123 rue Nationale, Le Mans.

Tél. : 02 43 78 16 03.

www.bebop-music.com



François Vermet



Académie européenne Le Lude en musique

La première édition de l'Académie européenne de musique, qui se déroulait cet été au Lude, a obtenu un beau succès. Une trentaine d'élèves, venus des quatre coins du vieux continent, ont participé à ce stage, né de l'initiative de Louis-Jean de Nicolay, conseiller général et de Ruxandra Serban, violoncelliste à l'Orchestre National des Pays de la Loire. Outre l'animation des cours, les professeurs de cette Académie, placée sous la direction artistique du violoniste Constantin Serban, ont offert au public sarthois un magnifique concert en l'église Saint-Vincent du Lude en conclusion de ce premier rendez-vous de l'Académie Européenne de Musique placée sous l'égide du Conseil général.



Une association pour la promotion du "Patrimoine Le Mans Ouest"

Dissimulée au détour d'une rue, l'église Saint-Lazare abrite des fresques d'inspiration orthodoxe. Juste à côté, le bâtiment de la manufacture des tabacs a conservé toute son authenticité. Un peu plus loin, dans le quartier des Ardriers, c'est l'éolienne Bollée qui profite de la brise mancelle. Le canton Le Mans Ouest abrite ainsi de nombreuses originalités. C'est à partir d'un inventaire réalisé par Gaëlle Pichon-Meunier, attachée de conservation du patrimoine, en collaboration avec Nelly Heuzé, conseillère générale du canton que l'association "Patrimoine Le Mans Ouest" est née. "Après la présentation de cet inventaire, l'idée de créer une association est devenue une évidence". Présidée par Marie-France Grenèche l'association a pour objectif de promouvoir le patrimoine architectural, culturel, industriel et environnemental du canton. Cette toute jeune association compte une quarantaine d'adhérents et a déjà de nombreux projets. Premier rendez-vous pour les journées du patrimoine avec une visite guidée de l'église Saint-Lazare.

Renseignements au
02 43 28 28 39
ou par e mail :
patrimoine_lmo@yahoo.fr

Chœur départemental de la Sarthe Dix ans déjà !

En 1993 le Conseil général fait appel à Yves Parmentier pour créer en Sarthe une structure afin de promouvoir le chant choral. Itinéraire du chœur départemental qui s'apprête à souffler ses dix bougies !



En favorisant la création d'ensembles vocaux, le Conseil général a vu juste. Les Sarthois aiment chanter ! La première étape remonte à 1993 avec la naissance d'un grand chœur d'oratorio, le Chœur départemental. Très rapidement, l'activité chorale est renforcée par une activité de formation. Au sein du chœur sont organisées des séances de solfège, de technique vocale collective ou individuelle et même des cours de "polyphonie vocale un par voix". Le chœur féminin "Fanny Mendelssohn" est créé en septembre 1997. Il se spécialise dans un répertoire moins connu : les musiques

française, allemande, anglo-saxonne, hongroise des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles.

En 1999, le Département va plus loin en n'hésitant pas à développer les activités du chœur pour notamment assurer la formation de chanteurs. Le "Chœur départemental et Académie vocale de la Sarthe" est né. Il accueille depuis un grand nombre de stagiaires venus des quatre coins de la région et contribue largement à la promotion de cet art. Par ailleurs de nombreux concerts sont organisés sur l'ensemble du territoire sarthois pour mieux faire connaître le Chœur départemental, susciter de nouvelles vocations et attirer des adeptes du chant. Enfin, en 2002, le Chœur départemental, qui regroupe environ 80 choristes, a créé un ensemble semi-professionnel, "les solistes de l'Académie", dont le but est d'aider les jeunes chanteurs sarthois désireux de se professionnaliser. Cet ensemble, à recrutement variable, est formé de chanteurs professionnels et amateurs.

>> 10^{ème} anniversaire du Chœur départemental de la Sarthe

12 octobre 2003 à 16h à la Cathédrale Saint-Julien au Mans

Programme :	"Rédemption" de César FRANCK et le quatrième mouvement de la Neuvième Symphonie de Ludwig van Beethoven.
Direction :	Yves PARMENTIER
Solistes :	Catherine SIDNEY (soprano), Florence GOYER (mezzo), Eric HUCHET (ténor) et Ronan NEDELEC (basse).
Orchestre :	Ensemble Instrumental de la Mayenne.
Chœurs :	Chœur départemental de la Sarthe, les Solistes de l'Académie et l'Ensemble vocal de la Mayenne.

Jeu-concours

Gagnez des places

pour assister au match MUC 72 - Bordeaux le 4 octobre !

Question n°1 :

Qui est champion de France de la Ligue 1 ?

Bordeaux, Lyon, Marseille.

Question n°2 :

Avant de recevoir les Girondins de Bordeaux le 4 octobre, quelle est l'équipe que doit affronter le MUC 72 à l'extérieur ?

Paris SG, Monaco, Rennes.

Nom

Prénom

Adresse

Retournez-nous vos réponses avant le lundi 29 septembre 2003, le cachet de la Poste faisant foi, à l'adresse suivante :

Concours Sarthe magazine n°81 - Hôtel du Département 72072 Le Mans CEDEX 9

Réponses du Concours de la Sarthe N°80 : Des églises de la Sarthe et des régions avoisinantes ainsi que des musées français et de collections privées. 6.

Point de vue

Ce qu'en pensent les élus de gauche

Le candidat Chirac a fait sa campagne sur la baisse des impôts. La réalité est que seuls les plus fortunés ont vu leurs impôts baisser tandis que les impôts locaux, que tout le monde paie, augmentent.

L'impôt local est l'impôt de tous.

Ainsi dans la Sarthe, les élus de droite auront augmenté la part départementale des impôts locaux de 9 % en deux années (+5.5 % pour 2003). Or, ces impôts sont payés par tout le monde à travers la taxe d'habitation. Obligé de se loger, chacun est prié de payer.

Quand l'un baisse, l'autre augmente.

Dans le même temps, le gouvernement Raffarin essaie péniblement de mettre en place la promesse démagogique de Chirac de baisser l'impôt sur le revenu et sur la fortune qui se fait au seul bénéfice des plus aisés. Dans le même temps, le gouvernement réduit ses dépenses pour équilibrer ses comptes en taillant principalement dans le budget de la solidarité : suppression des emplois jeunes, remise en cause de l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie, réduction du nombre d'emplois aidés (CES...), gel de crédits dans les budgets de l'insertion et du logement. Les premières victimes en sont les populations les plus fragiles, exposées à une conjoncture économique préoccupante. Les

départements et les communes n'ont qu'à se débrouiller en gérant les conséquences de ces désengagements successifs en payant à la place de l'Etat devenu défaillant.

Aux contribuables locaux de payer.

La décentralisation prévue ne va rien arranger car le gouvernement ne transférera pas la totalité des financements correspondants aux charges nouvelles. De ce fait les collectivités locales qui devront assumer de nouvelles responsabilités n'auront guère d'autres choix que de faire appel à l'impôt local pour être à la hauteur de ce qu'attendent d'elles les citoyens.

Ne soyons pas dupes du discours démagogique de la majorité UMP. Aujourd'hui, il apparaît clairement que pour baisser les impôts des plus favorisés, impôt sur la fortune, impôt sur le revenu, le gouvernement Raffarin transfère ses charges aux communes et départements. Nous payerons tous la facture dans les années qui viennent avec une forte hausse des impôts locaux payés par tous.

Les 12 conseillers généraux de gauche

Pour tout contact : 02 43 54 72 24

Le Conseil général de la Sarthe vous présente

4 JOURS
DU MANS

Patrimoine SARTHOIS

DU 11 AU 15 SEPT. 2003



Conseil général

Sarthe

